

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Introduction à l'ethnologie II (2ET1127)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Bachelor en biologie et ethnologie (*)	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	6
Compléments en lettres et sciences humaines (*)	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	6
Master en ethnomusicologie (*)	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	6
Pilier B A - archéologie (*)	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	6
Pilier B A - ethnologie (*)	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	6

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

Jérémie Forney
Téléphone professionnel : 032 718 17 21
Heures de disponibilité : sur rendez-vous
Adresse électronique pour le courriel : jeremie.forney@unine.ch

Contenu

Le cours d'introduction à l'ethnologie se divise en deux enseignements d'un semestre chacun, introduction à l'ethnologie I et II. Complémentaires et indissociables, ces deux enseignements ont pour objectif de familiariser les étudiant-e-s avec des questions, des objets et des démarches caractéristiques de la discipline qui s'appelle indifféremment « ethnologie » ou « anthropologie ». À cette fin, ils articulent la présentation des principales écoles de pensée qui ont marqué la discipline, et l'explicitation des démarches qui demeurent les bases de l'approche anthropologique contemporaine. De la sorte, l'histoire de la discipline est pensée au prisme d'enjeux méthodologiques, épistémologiques et théoriques toujours d'actualité. Les apports et les limites des courants abordés sont analysés en regard des contextes sociaux, politiques et intellectuels dans lesquels ils ont pris forme.

Plus spécifiquement, le cours « Introduction à l'ethnologie II » aborde les divers débats et démarches qui ont marqué l'anthropologie suite au tournant réflexif survenu dans la dernière partie du 20ème siècle : rapports de pouvoir et anthropologie dynamique ; réflexivité et relativisme méthodologique ; critiques post-coloniales et féministes ; anthropocentrisme et intégration des non-humains. La lecture des écrits avant la séance est obligatoire car elle nourrira les discussions et débats qui seront menés en cours.

Forme de l'évaluation

Le cours « introduction à l'ethnologie II » fait l'objet, avec le cours introduction à l'ethnologie I d'un examen oral commun, organisé durant la session d'examens de juin 2025. Durant cet oral, vous serez amené.e.s à développer une analyse sur une problématique donnée, en vous basant sur le contenu des séances et des lectures des cours I et II.

Ces deux enseignements aboutissent à une matière importante à assimiler pour l'examen (l'ensemble des deux cours vaut 6 ECTS, soit 150-175 heures de travail personnel - heures de cours comprises - sur l'année) ; nous vous encourageons à préparer vos examens en petits groupes, pour bien discuter entre vous, raison de plus pour venir en classe et consolider les liens avec vos camarades.

Pour la deuxième tentative, les modalités d'évaluation restent similaires.

Pour les étudiant.e.s qui suivent ce cours dans un autre cadre (rattrapage en pré-requis pour les MA en ethnomusicologie et conservation) : Les étudiant.e.s qui suivent les cours « Introduction à l'ethnologie I et II » en pré-requis sont évalué.e.s lors de la même session d'examens au moyen d'une évaluation orale.

Modalités de rattrapage

Selon le règlement de la FLSH. 2e passage lors d'une session d'examen suivante

Documentation

fournie en classe

Forme de l'enseignement

Tout comme le semestre passé, ce cours comprend beaucoup de lectures. Malgré l'image d'aventurier intrépides que peut véhiculer la discipline et malgré leur attachement, plus réel, au travail de terrain, les anthropologues passent le gros de leur temps à lire et à écrire. L'essentiel du travail dans ce cours consiste en la lecture des textes avant ou pendant la séance, puis la présence au cours et la participation

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Introduction à l'ethnologie II (2ET1127)

aux discussions. Vous pouvez venir muni*es de questions et, comme toujours, vous avez le droit de ne pas comprendre, nous sommes-là pour apprendre ensemble.

Tout comme au semestre d'automne, les séances seront le plus souvent organisées en deux temps : une première partie de cours magistral posant les repères à propos des auteur.e.s, théories ou écoles de pensées discutées dans la séance, et une seconde partie de discussions à partir d'extraits, d'exposés ou d'exercices de pensée. Les séances laisseront ainsi une ample place aux questionnements et conversations.

Trois types d'exercices serviront de soubassements à nos échanges :

- Des « discussions générales », basées sur une lecture obligatoire pour tou.te.s en amont du cours, qui sera la base d'échanges collectifs durant le cours ;
 - Des « exposés », reposant sur la présentation d'un texte par groupe de 2, en dix à quinze minutes maximum (deux à trois textes seront exposés par séance)
 - Des lectures d'« extraits choisis », avec exercices et discussions de groupe in situ (sans préparation anticipée par les étudiant.e.s)
- Les textes seront donc selon les cas à lire avant la séance, d'autres fois pendant la séance.

L'assimilation des éléments discutés repose en grande partie sur votre implication dans les lectures, les discussions de groupe et les exercices de pensée proposés.

En plus de cette présence active en classe, chaque étudiant*e* fera les deux exercices suivants une fois dans l'année (l'un au semestre d'automne, l'autre au semestre de printemps) :

1. Une prise de notes sur une séance du cours (OU un rendu récapitulatif de la visite du musée pour la séance de visite du MEN, sur la base du canevas). Ces notes sont remises à l'enseignant.e pour correction et partage sur la plateforme moodle.
2. Une présentation orale en classe d'une des lectures du cours (voir canevas sur moodle) (10 min.).

Ces exercices seront obligatoirement effectués par groupe de deux ou trois (à déterminer en fonction du nombre d'inscrit.e.s au cours).

Le rendu de ces exercices sera pris en compte lors de l'attribution de la notation finale.

Tous les textes pour exposés et extraits discutés en cours seront mis à disposition sur le moodle.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Expliquer en quoi l'effort de réflexivité est essentiel pour une démarche ethnographique
- Distinguer une « explication » anthropologique d'une opinion argumentée
- Identifier les grands tournants qui ont marqué l'anthropologie depuis la seconde moitié du 20ème siècle et les situer dans une histoire sociale plus large
- Définir un terrain ethnographique aujourd'hui
- Décrire la remise en question des catégories usuelles de pensée est devenue une démarche centrale de notre discipline
- Discuter le changement social d'un point de vue anthropologique, si on y réintroduit la question des rapports de pouvoir

(*) Cette matière est combinée avec d'autres matières pour l'évaluation